

Renforcer ses compétences pour agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail (membres réélus des CSSCT +300)

Durée

Référence

5 jours

2308

35 heures

PRESENTIEL Les membres de la CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de travail) participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise et à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés. Compte tenu de leur mission qui les met en relation avec des partenaires tant externes qu'internes à l'entreprise, ils doivent acquérir et maintenir des compétences solides dans les champs de la santé, sécurité et conditions de travail (SSCT). Ce stage permet de :

- mettre à jour les connaissances des élus à la CSSCT (+300) après un renouvellement de mandat,
- maintenir les bonnes pratiques et les enrichir par de nouveaux moyens d'action.

Public cible : Encadrement - Chef équipe - Opérateurs - CSE / Chargé prévention

Objectifs : - Réactiver la connaissance des missions de la CSSCT en matière de SSCT et de prévention, les moyens dont il dispose
- Observer et analyser les situations de travail pour proposer des améliorations pertinentes
- Tenir compte des modifications techniques et organisationnelles dans l'entreprise ou le BTP pour adapter les actions de prévention
- Améliorer la communication de l'instance et de ses membres

Programme :

Partie 1 : bilan sur le fonctionnement du mandat passé
- Rex sur le travail avec le président du CSE ou de la CSSCT, les QSE, les partenaires externes, des experts
- Restitutions des actions menées
- Repérer les réussites, identifier les difficultés, rechercher les raisons pour mutualiser
Evolutions réglementaires :
- évolutions récentes
- arbitrages et intégration dans la mission de CSE

Partie 2 : bilan sur les méthodes utilisées
- Améliorer l'efficacité des actions d'inspection de lieux de travail
- Repérer les risques sur un chantier
- Rédiger un compte rendu de visite
- Bilan sur les analyses d'accidents effectuées
- Proposer des actions de prévention
- Déclencher une dynamique de mise en action
- Sélectionner des actions d'améliorations pour le prochain mandat
- Organiser et prioriser les actions

Partie 3 : bilan sur la communication de l'instance
- Découvrir et appliquer les outils de communication pour valoriser les actions (newsletter, intranet, réseaux sociaux...)
- Adapter la communication du CSE ou de la CSSCT aux attentes et aux outils des générations Y et Z
- Communiquer et argumenter efficacement en réunion

Partie 4 : focus technique et méthodologique
- Du DUER à la proposition d'action
- Les fondamentaux de l'ergonomie
- L'analyse des risques psychosociaux (RPS)
- les piliers de la QVCT

Partie 5 : amélioration du fonctionnement de l'instance
- Construire un ordre du jour et un procès-verbal pertinents
- Suivre et gérer les plans d'actions et les indicateurs associés
- Être capable d'analyser le bilan et le programme annuel

Effectif maximum : 12 participants

Les +

Cette formation allie dans le cadre du BTP les apports théoriques et réglementaires à une participation active s'appuyant sur le partage d'expérience.

Méthodes pédagogiques

Animation basée sur le partage d'expérience et les échanges entre stagiaires et s'appuyant sur une alternance entre des apports théoriques et des exercices d'application dans le cadre spécifique du BTP, utilisation de vidéos tournées sur des chantiers de BTP

Niveau de connaissance préalable recommandé

- Avoir été renouvelé dans son mandat de membre de CSSCT dans les entreprises de + 300 salariés
- Avoir suivi la formation initiale de membre de CSE / CSSCT de 5 J
- Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux

Sanction de stage

Attestation de fin de formation